PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
Direction de la Coordination, des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial
Bureau des Installations Classées, de l'Utilité Publique et de l'Environnement
Section Installations Classées

Communes de VAUDRINGHEM et WISMES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UN ABATTOIR ET UNE UNITE DE DECOUPE ET DE CONDITIONNEMENT DE LAPINS PAR LA SOCIÉTÉ SOCLA

En exécution du Code de l'Environnement et d'un arrêté préfectoral du 11 septembre 2019, une enquête publique est ouverte pendant 33 jours à partir du 7 octobre 2019, sur la demande d'autorisation d'exploiter un abattoir et une unité de découpe et de conditionnement de lapins sur le territoire des communes de VAUDRINGHEM et WISMES, par la Société SOCLA.

M. François VANDOMME est chargé du suivi du dossier de la Société SOCLA - Tél : 03.21.95.41.80 ou par mail : socla@orange.fr.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier relatif à cette installation, en Mairie de VAUDRINGHEM, 8, rue de l'Eglise, les mardi de 15 h 30 à 19 h et vendredi de 15 h à 18 h et en Mairie de WISMES, 25 rue Principale, les mardi et jeudi de 15 h à 18 h, ainsi que du dossier sous format numérique à l'adresse suivante - http://www.pas-de-calais.gouv.fr – Publications - Consultation du Public - Enquête Publique – ICPE Autorisation > SOCLA – VAUDRINGHEM et WISMES.

Ce même dossier peut également être consulté, pendant la durée de l'enquête, à la Préfecture du Pas-de-Calais – Service Installations Classées – rue Ferdinand Buisson – 62020 ARRAS CEDEX 9, du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h.

Une étude d'impact, l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale « MRAE » et le mémoire en réponse à cet avis sont insérés au dossier d'enquête publique.

Un dossier sous format numérique est déposé en mairies de : THIEMBRONNE, MERCK SAINT LIEVIN et NIELLES LES BLEQUIN.

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les consigner sur le registre ouvert, à cet effet, en Mairie de VAUDRINGHEM du lundi 7 octobre 2019 au vendredi 8 novembre 2019 inclus, soit à les transmettre par courrier en Mairie de VAUDRINGHEM ou les formuler à M. Jean-Paul DELVART, commissaire-enquêteur, qui sera présent en cette mairie, siège de l'enquête :

- **le lundi 7 octobre 2019 de 9 h à 12 h**
- **le mardi 15 octobre 2019 de 14 h à 17 h**
- **le mercredi 23 octobre 2019 de 9 h à 12 h**
- **le jeudi 31 octobre 2019 de 9 h à 12 h**
- **le vendredi 8 novembre 2019 de 15 h à 18 h**

Les observations et propositions du public pourront également être formulées, du 7 octobre 2019 au 8 novembre 2019, à l'adresse suivante : http:// www.pas-de-calais.gouv.fr – Publications - Consultation du Public - Enquête Publique – ICPE Autorisation – SOCLA – VAUDRINGHEM et WISMES – Réagir à cet article.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, en mairies de VAUDRINGHEM et WISMES ainsi que dans les mairies précitées.

A l'issue de l'enquête publique, le Préfet du Pas-de-Calais statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter.

Les personnes intéressées pourront consulter sur le site Internet de la Préfecture du Pas-de-Calais : www.pas-de-calais.gouv.fr - Publications - Consultation du Public - Enquête Publique - ICPE Autorisation – SOCLA – VAUDRINGHEM et WISMES les informations relatives à ce projet.